



PROGRAMME CONCERTÉ PLURI-ACTEURS ALGERIE

COMPTE RENDU DE LA TROISIEME ASSEMBLEE PLENIERE

TIPASA
LES 5 ET 6 JUIN 2010



Avant-propos

L'assemblée plénière est l'organe souverain du Programme Concerté Pluri Acteurs et son principal instrument de gouvernance, de concertation et d'évaluation.

Joussour a tenu sa 3^{ème} Assemblée plénière, au complexe le Grand Bleu de Tipasa (*Algérie*) les 5 et 6 juin 2010. Cette assemblée, clôture les deux premières années de la phase dite « vraie grandeur » et lance une nouvelle phase 2010-2012.

L'assemblée s'est déroulée en trois temps :

- un temps de bilan et de présentation des travaux réalisés lors de la phase 2008 - 2010
- un temps d'échange et de connaissance mutuelle entre associations (ateliers thématiques)
- un temps pour la discussion du règlement intérieur et l'élection du nouveau comité de pilotage

Elle a regroupé 130 participants dont les membres du Programme Joussour (anciens et nouveaux), les représentants de l'ambassade de France M. Jean-Marie Lemogodeuc, Conseiller Adjoint de Coopération et d'Action Culturelle, Mme Marie Dumoulin, 2^{ème} conseillère de et M. Bruandet du service de coopération décentralisée, Mme Sophie Guerriche, de la délégation de l'Union européenne, Mme Valérie Huguenin, de l'Agence Française de Développement (AFD), , Mme Zoubida Kouti de la Fondation Friedrich Ebert, des représentants des Programmes Concerté Maroc et Guinée ainsi que les collectivités locales algériennes (APW et APC Boumerdes, Daira de Tipasa) et des représentants des mairies de Bordeaux, de Belfort, d'Aubervilliers, de Grenoble, de Nanterre et de Roubaix.

Déroulement de la rencontre

Premier jour

Matinée : Modérateur M Arar Abderrahmane

Ouverture de la journée par M Arar membre du comité de pilotage et président du réseau Nada, qui a souhaité la bienvenue à l'ensemble des invités et des membres de Joussour présents et a demandé que l'assemblée se lève pour une minute de silence en hommage aux enfants de Gaza et à feu Temi Tidafi président-fondateur de l'Association Algérienne Enfance et Familles d'Accueil Bénévoles qui nous a quittés depuis deux mois.

Suite à cela, la parole est donnée à Mme El Mameri qui a présenté Temi Tidafi et son parcours qu'il a dédié à la cause des enfants abandonnés.

M Arar, rappelle que la phase 2008 – 2010 de Joussour a été une phase d'apprentissage pour tous ses acteurs algériens et français. Elle a permis de renforcer les liens entre les associations des deux rives et de consolider les outils du programme en passant par des moments difficiles, des moments de liesse et des moments de défi.

Il a également rappelé les valeurs portées et pratiquées tout au long de cette période par l'ensemble des membres à savoir le respect et la concertation mais aussi les valeurs de citoyenneté véhiculées à travers les actions des uns et des autres auprès du public cible du Programme « les enfants et les jeunes ».

Allocution de M. Jean-Marie Lemogodeuc

Conseiller Adjoint de Coopération et d'Action Culturelle de l'ambassade de France :

« Chers amis, c'est un plaisir tout particulier d'être parmi vous aujourd'hui même si c'est samedi un jour de repos, pour nous ce sera un bénéfice tout à fait important que d'avoir pu passer cette demi-journée avec vous et d'échanger, dans la mesure où vous jouez un rôle tout à fait important et même fondamental qui va bien au-delà du rôle des associations et bien au-delà du monde associatif dans la relation entre nos deux pays. Je remercie les organisateurs de cette troisième assemblée plénière du programme Joussour, l'antenne exécutive du programme et tout particulièrement M Arar du réseau Nada qui en a facilité la logistique. L'ambassade de France

soutient très activement le programme Jousour depuis sa phase pilote, en participant régulièrement en tant que membre de droit aux travaux de son comité de pilotage et j'en profite pour saluer le travail effectué par nos collègues de l'ambassade en particulier ceux du service de coopération notamment MM. Jean Toussaint et Mokhtar Guerriche qui font un travail tout à fait remarquable et qui n'est pas toujours visible. Nous savons tout le travail qu'ils font pour ce rapprochement et pour que l'ambassade de France puisse être présente à vos côtés. Cette assemblée plénière comme le bilan à mi-parcours qui l'a précédé montre l'étendue du chemin que vous avez parcouru depuis le lancement de ce programme en 2007. J'ai pris connaissance de ce dossier ces jours derniers, et j'ai été très impressionné par la qualité de opérations que vous conduisez par les aspects quantitatifs et surtout qualitatifs de votre démarche et je considère véritablement que votre expérience doit être une expérience pilote à montrer dans d'autres pays où s'exerce ou tente de s'exercer la coopération dans le domaine associatif.

Effectivement, je suis impressionné par le quantitatif avec environ 50 projets depuis 2008 qui ont été cofinancés au bénéfice d'association d'envergure nationale ou locale mais je suis surtout impressionné par les aspects qualitatifs et à cet égard je retiens tout ce qui a trait à l'acquisition du savoir faire associatif tant pour le montage que pour la réalisation de projet, je retiens également le partenariat entre les associations algériennes et des associations françaises ce qui contribue à créer des conditions favorables au développement des réseaux qui permettent une meilleure mutualisation des capacités associatives, des compétences, des talents des hommes et des femmes.

Il me plaît à dire et cela va au-delà du mouvement associatif, la coopération du 21^{ème} siècle sera une coopération de réseau ou ne sera pas, il est extrêmement important de comprendre que nous devons, dans ce monde difficile où nous vivons, unir nos forces, unir nos talents et unir nos bonnes volontés et c'est un des exemples que nous devons montrer dans le cadre du travail que vous accomplissez. J'ajoute aussi dans le qualitatif, l'approche pluri-acteurs. Effectivement, il est extrêmement important d'introduire cette dynamique territoriale en impliquant les collectivités locales et ce en lien avec la coopération qui se développe entre l'Algérie et la France en particulier, la coopération décentralisée, à cet égard est présent parmi nous aujourd'hui M Bruandet du service de coopération décentralisée.

Autre aspect important sur ce registre qualitatif, l'apprentissage de la gouvernance particulièrement grâce à l'implication des associations dans le comité de pilotage. Tous ces ingrédients qualitatifs sont ceux qui font la qualité d'une bonne coopération, et qui sont parfaitement résumés dans le sigle même PCPA Programme Concerté Pluri-Acteurs. Le programme par définition c'est l'efficacité. Il n'y a aujourd'hui de bonne coopération qu'une coopération programmatique, concertée bien évidemment. La concertation étant la base de toute coopération. S'il n'y a pas concertation, il n'y a pas de coopération, sinon il s'agit d'une relation unilatérale qui ne débouche généralement sur pas grand-chose.

Pluri acteurs, c'est évidemment la multiplicité des talents, des compétences qui se retrouvent pour construire ces réseaux qui vont pouvoir véritablement faire taches d'huile et inscrire dans la pérennité et inscrire dans le temps l'action dont vous êtes pratiquement les pionniers.

Je ne voudrais pas accaparer la parole plus longtemps, je termine simplement en renouvelant toutes nos félicitations et vous dire que l'ambassade de France a donné son avis favorable à la demande de financement de la seconde phase, présentée par le CFSI à l'Agence française de développement. Un nouveau comité de pilotage sera élu demain, l'ambassade de France sera à ses côtés pour que la deuxième phase réponde aux attentes du mouvement associatif.

Je termine par un point un peu plus politique; vous êtes appelés à jouer un rôle fondamental dans le développement social de nos deux pays, et au-delà dans le rapprochement entre la France et l'Algérie. Lisant la presse, on ne fait part que de ce qui ne marche pas bien entre la France et l'Algérie, mais vous êtes la preuve vivante que au-delà de ce qui ne marche pas bien, il y a d'autres choses qui marchent très bien dont ce fonctionnement associatif en est véritablement la preuve. En tout cas vous êtes la force vive de cette coopération entre la France et l'Algérie et ceci se traduit dans des actions concrètes menées sur le terrain pour le bien de la jeunesse, pour le bien des jeunes générations qui sont appelés à assurer le futur du pays.

Je vous félicite encore une fois pour le travail formidable que vous faites, le travail de bénévole et vous encourage à continuer vous avez en tout cas tout l'appui de l'ambassade de France »

Allocution de M. Jean-Louis Vielajus, délégué général du CFSI. Il commence par saluer et souhaiter la bienvenue à l'ensemble des présents à cette troisième assemblée plénière. Cette dernière, représente des retrouvailles avec celles et ceux qui étaient dans l'aventure pour construire le programme dès le départ notamment M Khandriche de Touiza Solidarité, qui est l'un des piliers du mouvement associatif, ceux qui étaient lors de la phase pilote (2007) sachant qu'en ce temps là les membres étaient au nombre de 40 et ceux et celles qui étaient sur la première phase 2008 -2010 et qui étaient au nombre de 80. Cette plénière accueille celles et ceux qui rejoignent Joussour pour la première fois et qui font qu'aujourd'hui le PCPA Algérie compte 115 membres en espérant que le nombre continuera à s'accroître et que tous participent à la pérennisation du programme. Il a par la suite remercié spécialement les institutions et organisations qui ont soutenu et coopérer avec Joussour.

Il signale que « Joussour », comme son nom l'indique a permis de tisser de nombreux ponts qui ont permis de renforcer les associations algériennes dans leurs missions et leurs actions, de renforcer le liens entre associations algériennes, algériennes et françaises mais aussi entre associations françaises qui se connaissent mieux, de renforcer les liens avec les collectivités locales françaises et algériennes et avec les services de l'Etat.

Il clôture en remerciant l'AFD et l'ambassade de France d'avoir accorder le financement pour la seconde phase. Il remercie également les membres du comité de pilotage sortant ainsi que la cellule exécutive du programme notamment la coordinatrice Mme Souraya Akkouche qui quitte le programme après plus de 3 ans et qui a énormément contribué à la réalisation et à la réussite du programme.

Avant de passer la parole à Mme Akkouche, M Arar chargé de l'animation de la matinée a présenté le programme des deux journées.

Bilan technique et financier

Présenté par Mme Souraya Akkouche, coordinatrice du programme (voir les documents annexes sur www.pcpa.org)

Le bilan a été validé par l'assemblée plénière.

Présentation d'exemples d'actions

Pour permettre une visibilité des actions financées, leur genèse, mode de gestion et impacts aussi bien sur le public ciblé ainsi que sur l'association, deux projets ont été présentés :

Le projet de l'association Anwar Souf d'El Oued intitulé « **La lutte contre la déperdition scolaire** » financé dans le cadre du FAIL, et le projet « **Education à la citoyenneté à travers le développement du pôle socioculturel de Sidi El Houari** » de l'association SDH en partenariat avec l'association française des centres d'animation de quartiers de Bordeaux financé dans le cadre du fonds d'appui aux projets FAP. On notera pour ce second projet l'intervention de Mme Delphine Lacaille de la mairie de Bordeaux (direction des relations internationales).

Pause café et moment d'échange convivial entre les membres.

Présentation des études transversales sous forme d'ateliers d'échanges

Atelier 1 : Présentation des résultats de la pré-étude sur « *l'engagement et la mobilisation des jeunes dans les associations, en Algérie* », par M Brahim Salhi, consultant avec comme modérateur Mme Malika Hamidchi, chargée de l'animation transversale.

M Salhi a commencé par expliquer la genèse et les bases de cette pré-étude puis en guise d'introduction il a retracé l'évolution et l'histoire du mouvement associatif algérien pour faire ressortir l'évolution du type d'engagement et de la mission des associations en fonction de l'évolution du contexte.

Suite à cela, il a présenté la méthodologie suivie pour la réalisation de cette pré-étude et qui s'est essentiellement basé sur les groupes de discussion (focus group) des rencontres régionales et des références bibliographiques traitant de la question. Enfin, il a développé les résultats et la lecture

qu'il a faite de ces derniers. Il a beaucoup accès sur les freins à l'engagement associatif des jeunes tel que la faible diversité des actions au sein des associations, la perception de l'action associative comme étant plus ponctuelle et occasionnelle qu'un engagement à long terme et la faible implication de l'école dans la diffusion de l'esprit associatif et l'encouragement à la participation aux actions associatives.

Débat

- Une première intervention de M. Khandriche a permis de revenir sur l'histoire du mouvement associatif algérien en soulignant l'engagement des jeunes et l'apport des associations françaises à travers un partenariat, notamment les associations de jeunesse, qui a permis un transfert de savoir faire et d'écrire une histoire commune permettant de rapprocher les deux rives.

- M. Benaida Mohamed président de l'AAJD d'Oran, a attiré l'attention de l'expert sur d'autres freins à l'action des jeunes, à savoir : Les associations sont fondées sur des activités et non des objectifs, la faible analyse des besoins réels au départ, l'action associative est accès essentiellement sur le bénévolat qui s'essouffle au cours des années, les faibles capacités de gestion de la plupart des associations par manque de formation, manque d'accompagnement et de suivi des associations, faible travail en réseau.

- Le président de MED action de Béjaia a fait une parabole entre l'association d'aujourd'hui et l'association ancestrale qui a disparu au profit de la première, en insistant que l'association « moderne » ne responsabilise pas assez les jeunes.

- M. Ryadh Bekhchi de l'association SMILE a soulevé le problème de conflit de génération, qui de son point de vue est à prendre en considération dans la pré-étude.

- M. Marc Geneve, de l'UCPA France a rebondi sur le lien que l'expert fait entre la professionnalisation des associations, le recrutement au sein des associations et la diminution de l'engagement des jeunes.

M. Salhi a précisé qu'il s'agissait d'une pré-étude et qu'elle n'est qu'un effleurement de la question de l'engagement des jeunes et a permis d'identifier des pistes de travail. Toutes les questions soulevées ici méritent d'être approfondies.

Atelier 2 : Présentation du « *Référentiel des dispositifs de la protection de l'enfance et de la jeunesse* », par Bouchra Kessaï, consultante, avec comme modérateur Mme Agnès Belaïd, responsable de programme CFSI.

Après avoir présenté la méthodologie et l'approche adoptée pour l'étude, Mme Kessai a exposé brièvement le contenu du référentiel en mettant l'accent sur les conventions ratifiées par l'Algérie (CIDE) et les dispositifs de l'UNICEF.

Débat

Les éléments de débat discutés et les propositions faites pour enrichir le référentiel, se résument comme suit :

- En Algérie, les actions favorisant l'accès aux soins et à l'éducation sont importantes, le référentiel devrait être enrichi par un état et une analyse des résultats atteints à ce jour.

- Faire ressortir les manques soulignés par le rapport algérien sur les droits de l'enfant de l'UNICEF, pour pouvoir aiguiller les associations sur les pistes d'action à mettre en œuvre pour venir en soutien aux actions de l'État.

- Développer plus les données sur le plan national de l'enfant 2008 – 2015 du ministère de la famille et de la femme

- Le référentiel a été dédié exclusivement à l'enfance non pas pour exclure la jeunesse mais pour pouvoir traiter le sujet au mieux et d'éviter les amalgames. Permettre d'avoir un document simple, clair et le plus complet possible.

- L'objectif du référentiel ne prétend pas analyser la situation de l'enfant en Algérie, mais lister tous les dispositifs et moyens de protection de l'enfant et présenter des extraits des textes législatifs et réglementaires permettant une intervention opérationnelle.
- Le référentiel est destiné à tout intervenant du milieu associatif, privé ou institutionnel. Il sera édité et distribué mais également en accès libre sur le site Internet de Jousour dans la rubrique 'centre ressource'

Après-midi : Modérateur Mme Atika El Mammeri

Installation de la commission électorale

Elle est constituée de 5 membres Linda Naili, Leila Calmé, Kamel Bereksi et Ryadh Bekhchi qui se sont portés volontaires en plénière. La commission a par la suite tenue une réunion pour la validation des candidatures sur la base des dossiers administratifs transmis par les candidats. Ce qui a abouti à une liste de quatre candidats français et huit candidats algériens.

Capitalisation

Présentation par Pierre-Jean Roca de la méthodologie utilisée et des premiers résultats du processus de capitalisation réalisée par Pierre-Jean Roca et Mounir Bencharif, consultants.

M. Roca précise que la capitalisation est un processus continu que c'est une lecture commune et transmissible de l'expérience acquise et qu'elle n'est ni un audit ni une évaluation. Après avoir exposé les outils méthodologiques utilisés, il a présenté les premiers résultats obtenus, dont les principaux sont :

- **Jousour est un programme phasé** : 2005 rencontres informelles entre associations françaises et algériennes, 2006 réalisation d'une étude préalable, 2007 phase pilote, 2008-2010 phase vraie grandeur. Ce qui a permis une construction progressive et cumulative des outils du programme et a abouti au fonctionnement actuel.
- **Diversité des membres et des cultures** : il y a des associations professionnelles et d'autres plus engagées, des associations de services et d'autres généralistes, des associations activant dans le social, d'autre dans la culture ou l'environnement, des associations de jeunes et d'autres activant pour les jeunes.... Néanmoins tous ont un langage commun grâce à la démarche projet et au dialogue avec les pouvoirs publics.
- **L'installation d'une dynamique de gouvernance** qui grâce à la composition du comité de pilotage et des lieux de la tenue du copil, fait que le programme a son centre de gravité clairement établi en Algérie. Ce comité de pilotage es passé par trois grande phases : 1. une phase de définition, de construction et de mise en confiance, 2. une phase d'outillage, 3. une phase d'accompagnement et d'adaptation qui a permis le mûrissement du fonctionnement du copil.
- **Le copil participe incontestablement à la prise de décision**, néanmoins on enregistre un souci de temps que les membres ont un peu de mal à dégager pour être plus présents, et la lenteur dans la concertation entre Paris et Alger qui engendre un décalage entre les transferts de fonds et le déroulement des projets.
- Le programme a permis la constitution d'une multitude de réseaux informels au niveau local.
- Les membres notamment les associations les plus « jeunes », souhaitent que l'équipe technique s'intéresse plus à l'impact des projets qu'aux aspects techniques et qu'il y ait de nouveaux axes pris en charge par le programme, notamment : la vie associative, le plaidoyer et la citoyenneté.
- Il est important que des associations membres du programme s'investissent plus auprès des pouvoirs publics pour plaider la cause du milieu associatif.
- Jousour ne doit pas être une somme de projets mais un véritable programme.
- Jousour a progressé en nombre de membres, d'actions et de territoires touchés. Il est devenu plus visible, rationnel et efficace. Cette progression s'est faite notamment en ce qui concerne la visibilité à partir de la base.

Les participants se sont répartis en groupes de dix pour un temps d'appropriation puis de restitution et de débat. Ils ont débattu et répondu à deux questions :

- Qu'est ce que chacun retient en matière d'outils et de processus de gouvernance ou de partenariat ?

- Quelle est l'attente pour l'avenir ?

A raison d'une proposition pour chaque élément et par groupe.

La restitution des échanges a permis de ressortir les points suivants :

Principal impact et innovation	Principale attente
Expérience innovante de concertation entre divers acteurs qui a permis une co-construction et un programme de partenariat soutenant un intérêt collectif	Pérenniser les projets par des financements publics et privés et le travail en réseau et élargir le partenariat en dehors du partenariat algéro-français
Mise en place de boîte à outils et le tissage d'un réseau avec un terrain d'apprentissage important et un état d'esprit général basé sur le respect	Installer des commissions de travail (hors copil) sur les différentes thématiques.
Joussour est un outil qui a permis de faire circuler de l'information et de mobiliser et fédérer les associations en France et en Algérie	Attente vis-à-vis du copil : Plus de reconnaissance des autorités algériennes et revoir la charge de travail des associations dans le copil
Malgré une apparente complexité, grâce au partenariat et aux membres le programme a pu être efficace	Mutualisation des projets
Démarche asymétrique et empirique qui ne correspond pas aux autres canaux. C'est un programme imaginé et construit par ses membres	Pérennisation et plus de retour et de valorisation (capitalisation) sur les aspects techniques quantitatifs et qualitatifs du programme. Organiser des temps d'échange entre les autorités publiques algériennes et françaises notamment pour la pérennisation du programme.
Joussour est un programme de financement et d'appui en même temps. Les membres sont acteurs et bénéficiaires, ils sont responsables et drive le programme.	Acquisition d'un savoir et d'un savoir-faire qui donnerait de la cohérence et permettrait de constituer une force de proposition et d'action y compris dans le domaine politique grâce à des formations adaptées et un partage inter-associatif. Valorisation de l'expertise des associations en constituant des bases de données, des échanges interdispositifs, impliquer plus l'Etat algérien dans le financement du programme
Avant d'être un programme, Joussour est une aventure humaine, qui a respecté les règles de transparence et de mise en commun des ressources et des capacités.	Pérenniser les actions.

En réaction à ces partages, M Roca note :

- La concertation est une vraie pratique au niveau de Joussour ce qui a engendré un fort sentiment d'appartenance et de concertation
- Il y a de véritables attentes et divers chantiers qui sont proposés, ce qui suppose que la seconde phase ne sera pas une répétition de celle qui vient de s'écouler mais un projet à co-construire.

L'inter-PCPA

Après avoir souhaité la bienvenue aux représentants des autres PCPA venus partager leur expérience, M. Aziz Tadjeddine de l'association APCS, membre du copil et référent inter-PCPA pour Jousour a passé la parole à Mme Khadidja Ait Ssi représentante du PC Maroc, puis à M Alphonse Yombouno du PCPA Guinée pour présenter leur programme et mode de fonctionnement.

Suite à cela, M. Tadjeddine a fait un court exposé des expériences et points communs des PCPA Guinée, Maroc, Congo et Algérie. Il relève que malgré les différences de problématique, d'environnement et de pratiques, le PCPA dans l'ensemble des quatre pays constitue une approche innovante de la solidarité internationale, avec une diversité d'acteurs et de niveaux d'intervention et une mutualisation des expériences grâce aux moments de réflexions plurielles.

Il note une attente collective à savoir plus d'interaction entre PCPA avec des actions conjointes transfrontalières sur des thématiques communes tel que l'émigration clandestine.

Les enjeux sont nombreux ; les plus importants étant : l'émergence d'une voix collective des différents programmes, le maintien de la composante jeunesse au cœur des PCPA, valoriser, partager et capitaliser les expériences entre les différents pays et grâce à ces ingénieries sociales construire des plaidoyers pour une co-construction de politiques publiques favorables à l'enfance et à la jeunesse.

Il souligne quelques acquis de ces PCPA:

- Evolution des coopérations nord sud (partenariat associatif et coopération décentralisée)
- Diffusion d'outils innovants (notamment dans le domaine de la gouvernance et du travail avec les autorités locales)
- Intégration des territoires et des services décentralisés de l'état
- Démultiplication du travail en réseau

Il conclut en indiquant que le travail inter-pcpa est un chantier en cours qu'il faut renforcer et en invitant la salle à réfléchir à comment intégrer plus les jeunes dans les programmes PCPA en tant qu'acteurs et non pas seulement en tant que bénéficiaires, «les jeunes étant la solution et non pas le problème».

Mme El Mameri a levé la séance à 17h après avoir énoncé le changement de programme de la seconde journée, qui débutera par l'amendement du règlement intérieur.

Deuxième journée

Matinée : Modérateur M. Bouzeghoub Hassen

Règlement intérieur

Mme Fatiha Hamadache a fait une lecture du règlement intérieur en mettant en exergue les amendements apportés : l'inscription de l'AFD en tant que membre de droit, l'annulation du système de procuration pour le vote, les conditions d'adhésion des associations au PCPA et leur exclusion, la composition du comité de pilotage, processus électoral

Le débat avec la salle a fait ressortir une difficulté à trancher par rapport aux changements proposés, vu le temps imparti et du fait du grand nombre des membres. Pour cela, après la lecture de l'ensemble des propositions, un rendez-vous est pris pour la rencontre à mi-parcours pour travailler en atelier et en groupe restreint sur le contenu et les changements à apporter.

Une proposition a été faite également, pour la réalisation de rencontres, notamment entre les acteurs institutionnels dans la période entre les plénières pour enrichir le programme.

Orientations phase 2010-2012

M. Mouloud Salhi président de l'association Etoile Culturelle d'Akbou et membre du copil est d'abord revenu sur le bilan à mi-parcours de la phase I qui montre la pertinence des outils mis en oeuvre et qui démontre que les pratiques de bonne gouvernance ont été respectées.

Néanmoins, pour améliorer les dispositifs pour la phase 2010-2012, il propose les recommandations suivantes :

- Introduction de la langue arabe.
- Renforcement de l'accompagnement des projets, notamment ceux financés dans le cadre du FAIL.
- Organisation d'animation et de rencontres régionales et thématiques pour favoriser le travail en réseau entre associations et avec les pouvoirs publics.
- Organisation de formations à la gestion associative et à la bonne gouvernance au sein des associations.
- Organisation de tutorat entre associations expérimentées et jeunes associations pour le montage de projets.
- Mutualisation des moyens de communication et d'information (site Internet).
- Renforcer le rôle stratégique du copil notamment en ce qui concerne les relations avec les pouvoirs publics.
- Mobiliser plus les membres de l'AP dans les actions transversales et valoriser leurs capacités d'expertises en les impliquant dans les différentes commissions et dans l'ensemble des activités de Joussour.

Puis, il a présenté les grands axes stratégiques et les perspectives du programme pour la phase II.

Débat

L'échange et les questionnements autour du programme de la phase II, a permis de mettre en relief les points suivants :

- Avoir une approche « droits de l'homme » et faire ressortir les valeurs portées par la charte de Joussour à travers les activités du programme pour que les associations puissent en faire l'apprentissage et l'appliquer dans leurs pratiques.
- Fixer les échéances et le calendrier des activités pour la mise en œuvre opérationnelle.
- Clarifier l'objectif de cette phase (plus d'implication des jeunes dans la société civile, citoyenneté,...)
- Préciser l'implication des associations françaises dans le programme
- Identifier les moyens d'implication des membres en dehors du copil pour participer à la vie et à l'animation du programme Joussour.
- Prévoir dans le processus de sélection un temps d'échange avec les porteurs de projet pour lever les réserves et préciser leur projet.

En réponse à ces interrogations et réflexions, M Jean-Louis Vielajus (CFSI) a précisé les points suivants : « Joussour n'est pas qu'un guichet ni une institution, c'est un programme mobilisateur conduit par nous tous. Depuis sa création, sa stratégie a été basée sur le projet petit ou grand permettant de rendre des services à la jeunesse et l'enfance. Joussour concerne également les acteurs de ce projet, pour les faire évoluer dans leurs pratiques, pour les appuyer à installer un dialogue entre associations et avec les pouvoirs publics avec une volonté de se rapprocher et de se concerter avec une approche de citoyen et de droits. Lors de sa première phase, l'accent a été mis surtout sur la mise en place des outils et des moyens pour développer les projets et les partenariats, pour cette nouvelle phase l'objectif est de faire mieux sur l'accès de tous aux projets, sur l'accompagnement et la mutualisation et faire mieux pour une gouvernance partagée et un meilleur calendrier étalé sur deux ans et demi pour permettre aux projets de concrétiser leurs résultats dans la sérénité. Pour ce dernier point il est prévu d'organiser l'appel en septembre 2010 pour démarrer les projets début 2011. La nouvelle phase prévoit également, plus d'interaction entre les membres et de recourir à l'expertise des uns et des autres sur les thématiques et sur les territoires avec une forte attention sur la dimension collective et la mutualisation.

Le comité de pilotage a travaillé lors des trois ans passés, sur la « quinquennat » du programme mais pour cette phase les orientations générales sont bien précisées, le comité de pilotage doit se désengager des activités liées à l'opérationnel et se préoccuper plus de resserrer les liens avec les pouvoirs publics, de trouver des fonds et d'élargir les alliances pour l'avenir de Joussour et la pérennisation du programme en Algérie. Il aura à faire appel à tous les membres à travers les commissions et les groupes de réflexion et aura à présenter à mi-parcours les perspectives pour le long terme. »

Après-midi : Modérateur M Jean Toussaint

Espace Rencontres et Echanges

Un temps informel pour favoriser l'interconnaissance grâce à des groupes de discussion et un espace exposition des travaux des associations a été prévu sur une bonne partie de la matinée. Les groupes de discussion organisés sont :

1. Environnement et développement durable avec la projection de 2 reportages sur des actions dans le domaine de l'environnement proposé et animé par l'association Bel horizon représenté par Mme Boufenik avec en co-animation Mlle Selhab FA de la cellule exécutive.
2. Plaidoyer proposé et animé par Mlle Moussaoui de l'association Amusnaw et M. Bouchelloukh de l'association ADEM.
3. Culture et citoyenneté avec projection d'un documentaire de l'association Kaina Cinéma animé par M Morad Kortobi, M. Bereksi de SDH et la représentante de l'association ADICE
4. Le travail social animé par Mme Leila Calme
5. Enfance et droits animé par Mme El Mammeri

Election du nouveau comité de pilotage

Mme Naili a présenté les résultats de l'instruction des dossiers de candidatures et la liste nominative des candidats:

- 14 dossiers ont été déposés dont 4 candidatures françaises et 10 algériennes.
- Seul un dossier des candidatures algériennes a été refusé soit 13 candidatures retenues.

Liste des candidats au copil :

Candidats représentant les associations algériennes

M. Boucheloukh Ahmed – ADEM/Constantine
Mme Leila Sakhraoui – Mercure/Constantine
M. Arar Abderrahmane – SMA NADA/ Alger
Mme Houaria Djebbari – NOUR IMC / Oran
M. Salhi Mouloud – Etoile culturelle d'Akbou / Béjaia
Mlle Izeroukène Amina – Petit lecteur /Oran
M. Matouk Smaoune – ANEJ/Alger
M. Smaili Hocine – Med Action / Béjaia
M. Telik Ahmed Tejani - Tej pour la santé/ El Oued

Candidats représentant les associations françaises

Mme Pauline Marc - Batik international/ Paris
M Khandriche Mohamed - Touiza solidarité/ Marseille
M Saâdallah Nouredine – MJC les Romains/ Annecy
M Hassen Bouzeghoub - Le Plateau Mistral-Eaux Claires /Grenoble

Chaque candidat s'est présenté aux membres de la plénière en précisant sa motivation et son parcours associatif.

Les bulletins de vote ont été comptés et distribués par les membres de la commission électorale. Cette dernière a veillé également à présenter l'urne vide avant de procéder au vote. Le dépouillement a abouti au résultat suivant :

Elus représentant les associations algériennes

M Arar Abderrahmane – SMA NADA/ Alger
Mme Houaria Djebbari – NOUR IMC / Oran
M Salhi Mouloud – Etoile culturelle d'Akbou / Béjaia
Mlle Izeroukène Amina – Petit lecteur /Oran
M Matouk Smaoune – ANEJ/Alger

Elus représentants les associations françaises

Mme Pauline Marc - Batik international/ Paris

M Khandriche Mohamed - Touiza solidarité/ Marseille

M Hassen Bouzeghoub - Le Plateau Mistral-Eaux Claires /Grenoble

Après l'annonce des résultats du vote, M. Aziz Tadjeddine membre du copil sortant a félicité le nouveau copil et a adressé un mot de remerciement à Mme Akkouche la coordinatrice de Joussour et à Mme El Mammeri, Mme Hamadache, Mme Hanssen et Mme Naili membres de l'ancien copil. Il a également salué l'engagement de M Jean-Louis Viellajus et toute l'équipe du CFSI. Mme Linda Naili membre sortant du copil a également salué l'ensemble des membres ainsi que l'équipe de la cellule exécutive.

Clôture de l'assemblée plénière

Intervention de M. Yves Berthelot, président du CFSI : Je suis très content en tant que président du CFSI et très content en tant que personne d'être parmi vous. Effectivement, durant la fin de ma carrière à l'ONU j'entendais souvent parler de décentralisation, de participation de la société civile aux décisions et leur mise en oeuvre, partenariat et droits de l'homme. J'entendais ces mots, c'étaient de belles idées, ça permettait de faire de beaux discours et quelques fois de faire des lois et des conventions. Mais, c'est en venant ici que ces mots ont pris leur sens. Ils ont été mis en oeuvre au service de gens qui y croient et par des gens qui y croient, ils ont nourri tous les projets, ils sont derrière le processus de décision dont vous avez discuté ce matin, qui vu de l'extérieur était pour moi affreusement compliqué et quand j'ai vu comment vous le vivez je considère qu'il est absolument indispensable et qu'il fait partie de la force du PCPA. J'ai vu aussi la présence des autorités locales qui sont venus et cela m'a fait plaisir.

Pour tout cela, je voudrais dire merci à tous ceux qui ont fait qu'aujourd'hui le PCPA Algérie c'est quelque chose qui compte. Je voudrais également remercier Mme Akkouche, tous les anciens membres du copil, les candidats au copil qui n'ont pas été élus car c'est une preuve d'engagement. Idem pour les candidats élus, ils ont beaucoup de choses à accomplir pour l'amélioration des mécanismes, pour le lancement de nouveaux projets mais surtout pour préparer l'avenir. Sachant, que la pérennité, il vous incombe de l'inventer lors des deux ans à venir.

J'ai entendu un mot qui m'a plu et qui a été beaucoup dit qui est 'réciprocité' on a besoin de PCPA en France, et si cela se réalise, je souhaiterais qu'il y ait des Algériens qui viennent pour faire part de leurs expériences d'ici et les faire marcher là-bas.

Je reviens au mot droits de l'homme, pas à cause du CFSI mais à cause de l'organisation mondiale contre la torture que je connais bien et dans laquelle je travaille, je constate que le respect des droits de l'homme se détériore dans le monde. Tout le monde dit que les droits de l'homme c'est très bien et personne ne les conteste, mais quand il s'agit de les mettre en application il y a toujours des considérations qui permettent de remettre à plus tard. Il n'y a pas longtemps j'ai eu l'occasion de rencontrer en Inde une association pour la mise en oeuvre des droits de l'homme.

Ils ont une charte, et le premier mot de leur charte est « nous sommes tous responsables de la mise en oeuvre des droits de l'homme », ce qui vrai. Si nous ne cherchons pas ce que sont ces droits et comment les faire appliquer, ils ne le seront pas.

A titre personnel, je suis content car mon histoire avec l'Algérie est très riche. J'ai eu de nombreuses rencontres et discussions à différents niveaux et avec différentes personnes, mais c'est ici et pour la première fois que j'ai senti de la confiance dans le dialogue et c'est une confiance que vous avez su installer. J'ai senti que la parole était libre entre nous tous. J'ai senti que les cœurs se parlent. Alors mon vœu est que Joussour réussisse et s'il réussit les choses seront meilleures sur les deux rives. »

Suite à cela, la parole est donnée à Mme [Valérie Huguenin](#) de l'agence française de développement AFD : « Je vous remercie et j'apprécie le fait d'avoir pu assister à cette manifestation. En tant que bailleurs de fonds, nous sommes souvent loin des projets et ma participation à cette assemblée me permet d'avoir une bonne vision et d'intégrer pleinement tout le travail réalisé. En tant que responsable de trois PCPA (Maroc, Algérie et Roumanie), c'est avec plaisir que je participe aux temps collectifs et aux comités de pilotages des programmes, en tant qu'observateur. Jousour est un magnifique laboratoire qui cherche à construire des rapports nouveaux entre le nord et le sud, entre la société civile et pouvoirs publics internationaux et locaux ainsi qu'entre générations. Les notions de co-construction de co-responsabilité de concertations et de gouvernance partagée sont très récentes y compris pour les ONG françaises et pour les programmes de coopération classiques.

Les PCPA sont porteurs de cette nouvelle façon de concevoir la solidarité internationale, aussi vous avez la lourde tâche de convaincre les associations qui ne sont pas dans les programmes concertés et les bailleurs de fonds que le travail que vous menez ensemble et qui est lourd et complexe mais qui apporte une plus value certaine dans la mise en œuvre de vos projets, sachant que les bailleurs de fonds sont un peu timorés face aux projets innovateurs, différents de ce qui se pratique habituellement, c'est une autre dimension et une autre échelle de temps avec une multitude d'acteurs qui doivent prendre le temps de se comprendre. Par ailleurs, il faut rassurer les bailleurs de fonds et rendre visible tout le travail investi dans cette concertation et cet échange qui au final produit des effets et des processus particulièrement riches et importants à court, moyen et long terme. Effectivement, les processus de mutualisation et de capitalisation sont des processus importants aussi bien pour les associations que les bailleurs de fonds.

L'AFD restera tout à fait attentive à ce programme, mais il y a des bailleurs de fonds nouveaux qui s'intéressent à ces dispositifs, tel que la banque mondiale qui a organisé un séminaire sur les politiques jeunesse dans le Maghreb et le Moyen Orient, auquel Jousour a participé à travers deux membres de son copil et le président d'une jeune association membre. La banque mondiale a été impressionnée par la présentation de Jousour et du PCPA Maroc, ce qui est un bon présage pour la pérennité du programme. Effectivement, il faut rechercher de nouveaux partenariats et de nouveaux financements pour que Jousour perdure au-delà de 2012. Je remercie le CFSI pour la qualité du dialogue que nous avons avec eux et le comité de pilotage que je salue ainsi que la cellule exécutive pour tout le travail qui a été fourni. Je remercie également, tous les membres de la plénière pour tout le travail que vous accomplissez au quotidien auprès des familles, des jeunes et des enfants avec beaucoup de cœur. »

Avant de levée la séance, Mlle Izeroukène Amina a remis à Mme Akkouche coordinatrice de Jousour un cadeau de la part de tous les membres de la plénière pour la remercier de son engagement et tous les efforts qu'elle a fournis pour assurer la réussite du programme durant ces trois ans et depuis son lancement.

L'assemblée a été clôturée par M. Toussaint à 17h 30mn.